

paraît pas que M. Gordon ait jamais interrogé sa propre conscience à ce sujet. Cependant, il y a quelques semaines, près de 1100 d'entre ces émigrés ont été débarqués à Québec à une époque de la saison d'été où il leur était permis d'espérer l'avantage de gagner journellement un morceau de pain pour se sustenter. Mais il en a été autrement pour un autre parti des émigrés occupant des domaines du Colonel Gordon, lesquels, arrivés depuis quinze jours, se voient réduits au dénuement, sans vivres, sans argent et sans habits à l'entrée de l'hiver.

" Nous, les soussignés, passagers sur le vaisseau l'Admiral, et venant de Stormway, dans les Montagnes d'Ecosse, faisons solennellement la déclaration des faits qui suivent :—Que le Colonel Gordon est propriétaire de biens-fonds sur les territoires d'Wist et de Barra du sud ; qu'en outre de plusieurs centaines de fermiers et de locataires qu'il a envoyés de ses domaines en Canada, il donna à son premier agent (M. Fleming de Cloyne Castle, Aberdeenshire), de faire embarquer sur l'ordre du dit vaisseau un nombre d'à peu près 450 des dits fermiers et locataires de son domaine de Barra ;—qu'en conséquence, la grande pluralité de ces personnes, les soussignés y compris, partirent volontairement pour s'embarquer sur l'Admiral, à Loch Boisdale, le ou vers le 11 août 1851 ; mais que plusieurs de la bande qui devaient être conduits à ce port de Québec sur le dit vaisseau, refusèrent de s'embarquer, et, de fait, se firent en-dehors de leurs demeures pour se soustraire au départ ;—que, là dessus, M. Fleming donna des instructions à un agent de police qui accompagnait le percepteur au domaine de Barra et quelques constables, pour qu'ils se missent à la poursuite de ceux qui s'étaient enfuis dans les montagnes ;—ce qu'ils firent ; et ils parvinrent à capturer une vingtaine environ des fugitifs dans les montagnes et dans les îles voisines ; mais les officiers ne ramènèrent que ceux auxquels ils voulaient mettre les menottes, et il y en eût d'entre eux qui avaient pris la fuite qui ne revinrent pas ;—de quoi il est résulté que quatre familles, pour le moins, ont été dispersées, leurs membres étant, les uns venus à Québec sur le dit vaisseau, les autres restés en Ecosse.

" Les soussignés déclarent en outre que ceux qui se sont embarqués volontairement l'ont fait sur la promesse que leur avait faite le Colonel Gordon de payer leur transport à Québec, et que l'Agent du Gouvernement pour l'Emigration, ici, dirigeait tout le parti d'émigrés vers le Haut Canada, où, à leur arrivée, les agents du gouvernement leur procuraient du travail, et, bien plus, des octrois de terres à certaines conditions.

" Les soussignés déclarent enfin qu'ils sont actuellement débarqués à Québec, et dans un tel dénuement que si on ne vient à leur secours jusqu'à ce qu'ils nient de l'emploi, tous vont être dans une position à mourir de faim.

(Signé) HECTOR LAMONT, ET 70 DE SES COMPAGNONS.

Ainsi, des centaines d'habitants de l'Ecosse sont expulsés, les uns par la route, les autres par la force, de leur contrée natale. Si, dit le Quebec Times, pareille chose fut arrivée en Russie ou sur le territoire du Sultan, le lecteur en éprouverait une attaque de nerfs ; mais l'expulsion de ces malheureux de leurs foyers, ce recours aux huissiers et à la gendarmerie pour les forcer de s'expatrier,—cette dispersion violente des membres de plusieurs familles—la supercherie employée au détriment de ceux qui se sont embarqués,—puis enfin ce cruel abandon de vieillards, de femmes d'invalides et d'enfants sur une terre étrangère,—tout cela forme un tableau que le journal cité trouve avec quelque raison peu en rapport avec le caractère et les institutions d'un peuple dont le territoire est, dit-on, le sol classique de la liberté.

Plusieurs cents émigrés sont arrivés à Québec, après ceux qui ont publié ce récit de leur infortune. Leur histoire et leur position sont celles que nous venons de retracer, et l'homme qu'accusent les clamours de cette troupe affamée est encore le Colonel Gordon.

GRAVE ACCIDENT SUR L'EAU.—Le danger des courses d'émulation entre bateaux à vapeur, vient de ressortir par un accident arrivé au Lord Elgin.

Dans la matinée de vendredi, 10 octobre, un peu après dix heures, ce vaisseau, porteur de la malle royale entre Montréal et Kingston, accomplissant son trajet de descente, lorsqu'un moment de débordement du phare érigé sur un îlot à près de neuf milles au-dessus de Brockville, les passagers furent saisis de frayeur par un fracas soudain accompagné d'une légère explosion. La vapeur, se frayant rapidement passage, envahit le second pont. On s'aperçut à l'instant que l'avant-bras du balancier s'était rompu, et alors s'offrit une scène terrifiante. Dans son élan impétueux, le formidable tronçon de fer auquel adhéraient encore les pièces de jonction qui auparavant Passajétissent au mécanisme de rotation, se détourna de sa voie et, traversant de part en part le plafond de la salle où plusieurs passagers étaient réunis, écraça sur son passage une table et plusieurs chaises en labourant profondément le plancher, sans heureusement, porter plus loin le désastre, car un hasard providentiel, fit que l'un des mâts du bateau, ne leint par cette masse pesante, (le poids en était d'environ six tonnes) en arrêta l'impétuosité. Sans cette circonstance accidentelle, les évolutions multipliées de cette machine destructive, précipitée avec tant de force, pouvaient occasionner la rupture du fond de ca-

le et, par suite, la submersion du vaisseau. Dans cette éventualité, personne ne pouvait échapper à la mort : le lac à cet endroit a de 7 à 8 brasses de profondeur, et il y avait absence de tout moyen de sauvetage.

Les témoins de cette scène.—dit un correspondant du Montreal Herald,—la décrivent comme l'une des plus terribles qu'il leur a jamais été donné de voir. Plusieurs d'entre les passagers essayèrent de fuir par les fenêtres du salon supérieur dans l'intention de se jeter à l'eau. La même tentative eut lieu sur l'avant-pont de la part de quelques autres qui furent à grand peine empêchés de mettre ce dessein à exécution. On admet que ce malheur eut pour cause, soit la faiblesse d'une portion de mécanisme, soit, uniquement peut-être, la pression trop grande de la vapeur.

Un fait certain encore, c'est que le vapeur en question allait en cherchant à gagner de vitesse dans un but de concurrence. Cette position critique du Lord Elgin dura deux heures, au bout desquelles le New Era, autre bateau à vapeur, l'accosta dans son trajet pour Kingston et le remorqua en sûreté jusqu'à Brockville où les passagers du Lord Elgin passèrent la nuit. Le lendemain le Highlander le recueillit à son bord et le ramena à Montréal. Cette mésaventure les avait mis en retard de douze heures ; ce qui ne laissa pas d'être un inconvénient assez grave pour quelques-uns d'eux.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

Traque.—On lit dans une lettre de Malte, à la date du 12 septembre : " Le steamer français arrivé hier de Constantinople nous a apporté l'agréable nouvelle de la délivrance de Kossuth et de ses braves compagnons, qui a eu lieu à Kintana le 1er septembre. Le Mississipi était arrivé sain et sauf à Constantinople : ses cabines avaient été disposées de la manière la plus élégante pour recevoir convenablement l'ex-dictateur hongrois, sa famille et ceux qui se sont attachés à son sort. Un steamer turc devait partir pour Giemeleck, afin de prendre les exilés à son bord et les transporter aux Dardanelles, où le Mississipi les attendait. On ne peut se faire une idée des égards et des procédés délicats du gouvernement ottoman ; le pacha de Broussa, d'après les ordres reçus de Constantinople, n'avait pas envoyé moins de cinquante voitures pour transporter les exilés au lieu de leur embarquement. On cite comme devant accompagner Kossuth, les deux Peretz, le général Wisowski, Asboth, son secrétaire et son médecin. Quant au comte Bathiany, il désire aller à Paris consulter la Faculté française sur sa santé, qui est fort altérée. Sa femme espère obtenir ce changement de destination de l'ambassadeur de la République.

" Nous apprenons par le Crowler, arrivé ce matin, que Kossuth et ses compagnons se sont embarqués à bord du Mississipi et qu'ils ont quitté les Dardanelles le 7, en route pour l'Amérique.

On lit dans le Courier des Etats-Unis : RÉCEPTION DE KOSSUTH.—Le conseil de ville a nommé un comité spécial qui s'occupe de prendre tous les arrangements nécessaires pour faire à l'illustre exilé hongrois, qui ne peut tarder à arriver, une réception digne de lui et de la cause glorieuse qu'il représente. Les autorités sont assurées à l'avance du concours sympathique de la population.

Le nom de Kossuth a un pouvoir magique parmi nous, et l'on comprend la proposition généreuse que vient de faire M. John N. Genin. Il demande que cent personnes, auxquelles leur fortune permet une pareille libéralité, se réunissent pour former une somme de cent mille dollars qui sera désignée sous le titre de "Fonds de Kossuth" et qui, remise au héros hongrois, lors de son "indépendance" sur cette terre de liberté, M. Genin, bien entendu, s'inscrit le premier pour \$1000. Le maire s'est chargé d'être le trésorier de cette souscription princière.

Le mot que nous venons d'écrire est la seule critique qu'on puisse adresser au projet. Pourquoi ne convoquer à cet acte de générosité que ceux qui peuvent disposer de \$10000 ? Pourquoi ne pas appeler tout le monde à y concourir ? Kossuth était essentiellement le défenseur des droits populaires dans son pays ; que ce soit le peuple lui-même qui se charge de lui créer ici une fortune suffisante. Lui-même ne recevra-t-il pas avec plus de plaisir un don qui viendra de la masse des citoyens, qu'une offrande qui enchaînera sa reconnaissance dans un petit cercle de riches particuliers ? Nous le croyons ; on accepte de tout le monde ; on éprouve des scrupules à accepter de quelques-uns.

AUSTRALIE.—Les nouvelles de Sydney donnent les renseignements les plus satisfaisants sur les mines d'or du district de Bathurst. On lit dans un de ces lettres : " On a déjà fait de très-bénéfices immenses. On ne peut, lorsqu'on n'a pas visité les pas des mines précieuses, se faire une idée juste des immenses demandes de marchandises qui s'y font, et des profits qui s'y réalisent dans chaque transaction. Ainsi on a vu des objets augmentés de 25 pour 100 de leur valeur dans l'espace d'une demi-heure. D'autres articles ont augmenté de 50 pour 100 dans une semaine et continuaient à hausser. Chaque arrivage des districts métallifères donne une nouvelle impulsion à la spéculation. Le prix de la farine s'élève rapidement. On demande surtout des pioches, des leviers de fer, de la vaisselle d'étain, des vêtements de laine, des couvertures, etc."—On lit dans une autre lettre : " Les rapports les plus flatteurs nous arrivent des mines de Bathurst ; une association a trouvé dans un trou des morceaux d'or pesant près de quatre livres."

Jodoïn tenant une lumière à la main, nous dit : Messieurs, voudriez-vous vous retirer maintenant ?... J'avais loué cet appartement... tout est fini. Alors un grand rouge (mais pas de l'Avenir) dit à M. Jodoïn ; je fais motion que ce soit vous qui payez l'appartement et les violons !

EXTRAITS DE JOURNAUX.

Traque.—On lit dans une lettre de Malte, à la date du 12 septembre : " Le steamer français arrivé hier de Constantinople nous a apporté l'agréable nouvelle de la délivrance de Kossuth et de ses braves compagnons, qui a eu lieu à Kintana le 1er septembre. Le Mississipi était arrivé sain et sauf à Constantinople : ses cabines avaient été disposées de la manière la plus élégante pour recevoir convenablement l'ex-dictateur hongrois, sa famille et ceux qui se sont attachés à son sort. Un steamer turc devait partir pour Giemeleck, afin de prendre les exilés à son bord et les transporter aux Dardanelles, où le Mississipi les attendait. On ne peut se faire une idée des égards et des procédés délicats du gouvernement ottoman ; le pacha de Broussa, d'après les ordres reçus de Constantinople, n'avait pas envoyé moins de cinquante voitures pour transporter les exilés au lieu de leur embarquement. On cite comme devant accompagner Kossuth, les deux Peretz, le général Wisowski, Asboth, son secrétaire et son médecin. Quant au comte Bathiany, il désire aller à Paris consulter la Faculté française sur sa santé, qui est fort altérée. Sa femme espère obtenir ce changement de destination de l'ambassadeur de la République.

" Nous apprenons par le Crowler, arrivé ce matin, que Kossuth et ses compagnons se sont embarqués à bord du Mississipi et qu'ils ont quitté les Dardanelles le 7, en route pour l'Amérique.

On lit dans le Courier des Etats-Unis : RÉCEPTION DE KOSSUTH.—Le conseil de ville a nommé un comité spécial qui s'occupe de prendre tous les arrangements nécessaires pour faire à l'illustre exilé hongrois, qui ne peut tarder à arriver, une réception digne de lui et de la cause glorieuse qu'il représente. Les autorités sont assurées à l'avance du concours sympathique de la population.

Le nom de Kossuth a un pouvoir magique parmi nous, et l'on comprend la proposition généreuse que vient de faire M. John N. Genin. Il demande que cent personnes, auxquelles leur fortune permet une pareille libéralité, se réunissent pour former une somme de cent mille dollars qui sera désignée sous le titre de "Fonds de Kossuth" et qui, remise au héros hongrois, lors de son "indépendance" sur cette terre de liberté, M. Genin, bien entendu, s'inscrit le premier pour \$1000. Le maire s'est chargé d'être le trésorier de cette souscription princière.

Le mot que nous venons d'écrire est la seule critique qu'on puisse adresser au projet. Pourquoi ne convoquer à cet acte de générosité que ceux qui peuvent disposer de \$10000 ? Pourquoi ne pas appeler tout le monde à y concourir ? Kossuth était essentiellement le défenseur des droits populaires dans son pays ; que ce soit le peuple lui-même qui se charge de lui créer ici une fortune suffisante. Lui-même ne recevra-t-il pas avec plus de plaisir un don qui viendra de la masse des citoyens, qu'une offrande qui enchaînera sa reconnaissance dans un petit cercle de riches particuliers ? Nous le croyons ; on accepte de tout le monde ; on éprouve des scrupules à accepter de quelques-uns.

AUSTRALIE.—Les nouvelles de Sydney donnent les renseignements les plus satisfaisants sur les mines d'or du district de Bathurst. On lit dans un de ces lettres : " On a déjà fait de très-bénéfices immenses. On ne peut, lorsqu'on n'a pas visité les pas des mines précieuses, se faire une idée juste des immenses demandes de marchandises qui s'y font, et des profits qui s'y réalisent dans chaque transaction. Ainsi on a vu des objets augmentés de 25 pour 100 de leur valeur dans l'espace d'une demi-heure. D'autres articles ont augmenté de 50 pour 100 dans une semaine et continuaient à hausser. Chaque arrivage des districts métallifères donne une nouvelle impulsion à la spéculation. Le prix de la farine s'élève rapidement. On demande surtout des pioches, des leviers de fer, de la vaisselle d'étain, des vêtements de laine, des couvertures, etc."—On lit dans une autre lettre : " Les rapports les plus flatteurs nous arrivent des mines de Bathurst ; une association a trouvé dans un trou des morceaux d'or pesant près de quatre livres."

NAPLES.—Le Journal officiel des Deux-Siciles enregistre les actes de clémence du roi de Naples, qui a fait grâce à divers individus condamnés par les tribunaux de Palerme, de Catne, de Messine, etc., pour crimes et délits politiques, ou qui a communié leur peine.

Suisse.—La Suisse recueille en ruines et en pertes le fruit de la conduite de son gouvernement. Dernièrement, une manœuvre parlementaire des députés radicaux ayant fait voter l'augmentation des droits d'entrée qui frappent les fers allemands, l'Allemagne a répondu par une augmentation des droits sur le fromage, de sorte que la Suisse est doublement frappée en payant le fer plus cher et en vendant ses fromages à plus bas prix.—Le journal la Patrie, de Berne, dénonce ce triste résultat en ces termes : " L'abaissement du prix des fromages, par suite de l'augmentation des droits d'entrée à la frontière d'Allemagne, commence à faire murmurer les populations bernoises de l'Émmenthal, de l'Oberland et de toutes les contrées où l'industrie fromagère fait la richesse des habitants. La perte de 243,798 francs

(ancienne valeur) qu'éprouvera le canton de Berne, celle de 800,000 fr. qu'éprouvera la Suisse, inquiètent les esprits à un haut degré dans une année où des sinistres de diverses natures ont causé d'immenses dégâts dans différentes contrées."

EXTRAITS DE JOURNAUX.

On lit dans l'Univers : Non loin de Saint-Cloud, des mariniers ont retiré de la Seine, où il paraît voir séjourné depuis quelques jours, le cadavre d'un jeune homme paraissant âgé de vingt-cinq ans. Tout fait présumer que cet individu appartient à la classe aisée de la société. Ses traits sont pleins de distinction ; ses cheveux sont bruns, son visage est encadré d'une barbe noire assez longue. Son linge est de la plus grande finesse et ses vêtements sont riches. Il a été impossible de constater l'identité de cet infortuné. Il portait suspendu au cou une petite bouteille en verre blanc, bouchée et cachetée, dans laquelle on a trouvé l'écrit suivant : " Je meurs... bien jeune, il est vrai... Si l'on découvre mon cadavre, on me plaindra peut-être... Je ne le veux pas... Un ange m'est apparu en rêve, qui m'a dit : " Je suis le génie de la France... Dans tes veines coule le sang royal ; mais, avant de venir occuper le pouvoir souverain que les partis se disputent en France, il faut que tu ailles à l'éternel sommeil de toutes choses... Dieu !... Meurs ! Que les flots de la Seine engloutissent ton triomphe ! J'ai dit ! " Et l'ange disparut. J'accomplis son souhait... mais je laisse cet écrit pour le cas où l'envoyé céleste aurait trompé... Je prie le procureur de la République d'exercer des poursuites contre lui.

" LE FUTUR ROI DE FRANCE !... Cette lettre dénote suffisamment que ce malheureux jeune homme était atteint d'aliénation mentale. Une enquête a été ouverte pour rechercher sa famille.

Le Rev. M. E. Jangevin n'ayant pas laissé Québec, c'est d'après une information inexacte que nous l'avons inscrit au nombre des messieurs qui accompagnent NN. SS. Prince et Taché, jusqu'à New-York.

MARCHE BOURSECOURS.

Table with 5 columns: Farines, Grains, Viandes et Gibiers, Produits de la laiterie, Légumes. Includes prices for various commodities like flour, wheat, and butter.

ANNONCES.

NON RESPONSABILITE DE DETTES. Le Soussigné, ci-devant de Beauharnais, maintenant de la paroisse Ste. Geneviève, prévient le public que JOSEPHITE BLEAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter. JEAN BAPTISTE DEVOYAU. Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

LOUIS RICARD, AVOCAT. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

ON demande trois maîtres d'écoles capables d'enseigner l'anglais et le français ; les premiers principes d'écriture, de Grammaire et d'Arithmétique. Pour les conditions, s'adresser au Rev. M. TABARET, Missionnaire à l'ORIGINAL. (Ottawa.) 14 septembre 1851.

ON DEMANDE des renseignements sur une jeune fille de 14 ans du nom de ELIZABETH McGRADY. Toute information la concernant sera reçue avec beaucoup de reconnaissance par sa sœur. S'adresser au Bureau des Melanges Religieux.

JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER. ATELIER, à la 4e. maison de l'enclosure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la vue des ALLEMANDS, entretenant toute l'ÉPICE NOUVEAUX dans cette ligne, à tout avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique. Mont'cal, 23 septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN, No. 10, RUE SAINT JOSEPH. Image of a piano. MOUSQUIN, ORGUES, SAPHIRAS, RÉVERENDS FORTE-PIANOS. FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR ÉGLISES ET SALONS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireraient se procurer des instruments de genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le MÉLOPHON sont parfaitement mis, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR ÉGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DES ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom d'ORGUE. Montréal, 10 Septembre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

VAL L'EXAMEN DES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE d'ÉCOLE de Pévécé le 17 octobre prochain à NEUF heures précises. A. M. pour procéder à l'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme. F. X. VALADE, Sec. B. E., Longueuil, 12 Septembre 1851.

INSTITUT CANADIEN.

CONCOURS LITTÉRAIRE. RÉGLEMENTS. I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante :—Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille. II.—Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851. Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque. III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné. IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851. V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut. VI.—Le prix destiné par l'Hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux. VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différents Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux. VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné. IX.—Toutes correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien. P. G. PAPINEAU, S. C. I. C. Montréal, 11 Septembre 1851.

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole Élémentaire dans la paroisse de BLAINVILLE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, P're, Curé. Blainville, 1 septembre 1851.

AVIS. UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à Ste. GENEVIÈVE. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. LEBREUR, curé de Ste. GENEVIÈVE. Montréal, 4 Juillet 1851.